

Le congé parental est un sujet d'actualité depuis de nombreuses années et correspond à un besoin réel des familles. Pro Familia Vaud l'avait déjà répertorié dans son cahier « [Attentes des familles](#) » en 2016, puis a proposé un [modèle de congé parental](#) en juin 2021.

Actuellement, il existe en Suisse un congé maternité de 14 semaines pour les mères (2005) et un congé paternité de 2 semaines (2021), mais il manque un congé parental, accessible à toutes les familles, pour compléter le dispositif existant.

Pro Familia Vaud soutient le modèle de congé parental proposé par l'initiative « Pour un congé parental vaudois » pour les raisons suivantes :

1. Développement de l'enfant

Le congé parental vaudois consolide les conditions-cadres nécessaires au bon développement et au bien-être de l'enfant et favorise la création du lien entre les parents et l'enfant dès la naissance.

2. Vie familiale

Le congé parental vaudois permet aux parents de se concentrer sur l'accueil de l'enfant et la construction de la famille. Il facilite la mise en place d'une répartition égalitaire des tâches de ce nouveau quotidien.

3. Vie professionnelle

Le congé parental vaudois permet le retour des deux parents dans le monde professionnel, ce qui est favorable aux entreprises, mais aussi à la fiscalité et aux assurances sociales.

Pour les mères, le congé parental permet de favoriser leur carrière professionnelle en les incitant à ne pas rester trop longtemps hors du marché du travail. De plus, il diminue aussi les risques de paupérisation en cas de séparation car elles seront actives professionnellement. Arrivées à l'âge de la retraite, ces femmes auront droit à de meilleures rentes (AVS et LPP) puisqu'elles auront cotisé sur une plus longue période.

4. Politique de l'enfance et de la famille

Le congé parental vaudois reconnaît, encourage et soutient concrètement les familles. Il s'adresse à toutes les formes actuelles de familles, y compris aux familles adoptantes et aux familles arc-en-ciel sans distinction.

Pro Familia Vaud ne se prononce pas sur le financement prévu par le texte de l'initiative, mais souhaite que le **congé parental vaudois soit considéré comme une mesure de politique de l'enfance et de la famille** et non pas de politique sociale puisqu'il s'adresse à tous les nouveaux parents. Enfin, une réflexion sur les effets économiques de ce congé sur les familles à bas revenus et les moyens de pallier d'éventuelles conséquences négatives en termes de paupérisation devrait être engagée afin de s'assurer que cette mesure bénéficie à tous les nouveaux parents.

Il a fallu 50 ans pour la mise en œuvre du congé maternité, 12 ans pour celle du congé paternité... **En attendant qu'un congé parental national se concrétise, Pro Familia Vaud soutient le congé parental proposé par l'initiative « Pour un congé parental vaudois ».**